



Société de Commissariat aux Comptes  
4 rue de Micy  
45380 LA CHAPELLE St MESMIN

**Yann GORIN**  
*Commissaire aux comptes*

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ST DENIS  
DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 10 av. J.F. Kennedy – 93351 - LE BOURGET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2023**

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN  
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr  
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE  
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

**COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ST DENIS  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Siège social : 10 av. J.F. Kennedy  
93351 LE BOURGET**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice de douze mois clos au 31/12/2023*

Aux Adhérents,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels concernant une décision significative du Conseil d'Administration.

## **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Administration.

## **5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA CHAPELLE SAINT MESMIN,  
Le 28 mars 2024

Le Commissaire aux comptes  
**ACG AUDIT** représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Gorin', with a stylized flourish extending to the right.

**Yann GORIN**

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions		233.260,45	98.991,06	134.269,39	131.614,13
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		15.632,73	11.861,52	3.771,21	5.054,20
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>248.893,18</b>	<b>110.852,58</b>	<b>138.040,60</b>	<b>136.668,33</b>
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>248.893,18</b>	<b>110.852,58</b>	<b>138.040,60</b>	<b>136.668,33</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés		11.222,90		11.222,90	20.554,72
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		87.842,29		87.842,29	200.108,83
Disponibilités		663.197,96		663.197,96	652.367,19
Valeurs mobilières de placement					45,75
Charges constatées d'avance		1.526,34		1.526,34	1.161,07
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>763.789,49</b>		<b>763.789,49</b>	<b>874.237,56</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1.012.682,67</b>	<b>110.852,58</b>	<b>901.830,09</b>	<b>1.010.905,89</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1.012.682,67</b>	<b>110.852,58</b>	<b>901.830,09</b>	<b>1.010.905,89</b>

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Réserves statutaires ou contractuelles			848.823,48		700.122,09
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
<b>Réserves</b>			<b>848.823,48</b>		<b>700.122,09</b>
Report à nouveau			0,00		0,00
<b>Excédent ou déficit</b>			<b>- 171.494,57</b>		<b>148.701,39</b>
<b>Situation nette</b>			<b>677.328,91</b>		<b>848.823,48</b>
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>677.328,91</b>		<b>848.823,48</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			69.262,18		0,00
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>			<b>69.262,18</b>		<b>0,00</b>
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			9.344,39		6.809,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>9.344,39</b>		<b>6.809,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			78.112,31		72.429,35
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			49.423,53		55.445,93
Dettes fiscales			3.605,81		6.730,89
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			14.752,96		20.667,24
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>145.894,61</b>		<b>155.273,41</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>901.830,09</b>		<b>1.010.905,89</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>901.830,09</b>		<b>1.010.905,89</b>

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

## CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Cotisations		27.160,00		27.280,00		0,00
Ventes de biens		1.633,83		5.116,54		0,00
Ventes de prestations de services		30.744,71		45.010,76		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>32.378,54</b>		<b>50.127,30</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		52.251,31		28.704,15		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		325.685,15		308.972,40		0,00
Mécénats		1.000,00		1.000,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		326.685,15		309.972,40		0,00
Contributions financières		215.251,27		465.209,00		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>594.187,73</b>		<b>803.885,55</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres produits		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>653.726,27</b>		<b>881.292,85</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		7.184,24		5.909,26		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		238.801,83		216.417,71		0,00
Aides financières		145.646,30		126.557,57		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		7.388,32		10.474,07		0,00
Salaires & traitements		234.793,33		256.662,71		0,00
Charges sociales		96.777,73		98.787,38		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		11.606,86		9.397,42		0,00
Reports fonds dédiés		69.262,18		0,00		0,00
Autres charges		24.944,64		24.467,48		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>836.405,43</b>		<b>748.673,60</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 182.679,16</b>		<b>132.619,25</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		1.923,93		911,21		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>1.923,93</b>		<b>911,21</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1.923,93</b>		<b>911,21</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>- 180.755,23</b>		<b>133.530,46</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		9.334,66		16.201,10		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>9.334,66</b>		<b>16.201,10</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		74,00		185,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excec amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>74,00</b>		<b>185,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>9.260,66</b>		<b>16.016,10</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>664.984,86</b>		<b>898.405,16</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>- 836.479,43</b>		<b>- 749.703,77</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>- 171.494,57</b>		<b>148.701,39</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		9.200,00		19.000,00		0,00
Prestations en nature		0,00		0,00		0,00



Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**CPTE RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévolat		- 28.097,00		- 33.108,70		0,00
Contributions volontaires en nature		- 18.897,00		- 14.108,70		0,00
Secours en nature		0,00		0,00		0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		9.200,00		0,00		0,00
Personnel bénévole		- 28.097,00		- 33.108,70		0,00
Prestations en nature		0,00		- 19.000,00		0,00
Charges contributions volont. en nature		- 18.897,00		- 14.108,70		0,00



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.10 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>15</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15-16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	17
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	28
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>29</b>
5.1	AUTRES INFORMATIONS .....	29
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	29
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	30
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	30
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	30

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

- Les comités de Paris et de l'Essonne ont renouvelé leur soutien à hauteur de 50K€ et 40K€ pour nos missions sociales. Nous avons ainsi pu stabiliser l'offre de soins de support sur l'année 2023.
- Le projet de recherche interventionnelle Nutri'way pour la version 1 s'est déroulée sur l'année 2023 et s'achèvera début 2024. A noter qu'une version 2, étendue à 4 autres départements a été sélectionnée par le comité scientifique de la Ligue nationale contre le cancer et bénéficiera d'un budget spécifique dont 53120€ sont versés en 2023.
- Les subventions sur l'année 2023 proviennent de l'**ARS** pour les dépistages et les actions de prévention en direction d'un public vulnérable (14K€); de l'appel à projet du **département « In Seine-Saint-Denis »** pour lequel nous sommes lauréats et qui permet au projet Nutri'way de bénéficier d'un soutien à hauteur de 14K€. **La région** soutient le projet RVSP (retour à la vie sociale et professionnelle) à hauteur de 23K€.
- Notons le renouvellement du soutien à nos missions par l'entreprise BM Rent, via son opération de parrainage pour un montant de 17K€ et le déploiement des interventions « Lig'Entreprises ».
- Le comité a ouvert un nouveau lieu de Soins Oncologique de Support à Noisy-le-Grand. L'espace proposé gracieusement par la Ville nous permet de proposer de la socio esthétique et du soutien psychologique à l'est du département. Ce qui répond à une forte demande et va dans le sens d'un déploiement des SOS sur différentes zones du département pour permettre à un maximum de malades d'y avoir accès.
  
- Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture à signaler.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	238 449	10 444		248 893
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>238 449</b>	<b>10 444</b>	<b>0</b>	<b>248 893</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 444</b>	<b>0</b>
→ ...ACHAT PC DIRECTRICE	1 299	
→ ...LEROY MERLIN STUDIO	1 216	
→ ...ARB RENOVATION STUDIO	7 929	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	101 781	9 071		110 852
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>101 781</b>	<b>9 071</b>	<b>0</b>	<b>110 852</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	11 223	11 223	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations	87 842	87 842	
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>99 065</b>	<b>99 065</b>	<b>0</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	663 198	
Livrets et comptes épargne		
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>663 198</b>	<b>0</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→4110	7 605	7 795
→ 4112	3 618	4 440
→ 4112D	0	94
→ 4182	0	8 320
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ 45110100	11 768	158 244
→ 45121000	16 460	238
→ 45121100	22 662	30 215
→4518	11 852	10 781
→468801	7 100	0
→ 46871	18 000	0
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>99 065</b>	<b>220 127</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
...ALLIANZ	594	521
...CITYA	812	640
...COTISATION CULTURE DU CŒUR	120	
...		
...		
<b>Total</b>	<b>1 526</b>	<b>1 161</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires	700 123	148 701		148 701				848 824
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>								
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>700 123</b>	<b>148 701</b>	<b>0</b>	<b>148 701</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>848 824</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>37 000</b>	<b>0</b>	<b>34 245</b>	<b>0</b>	<b>34 245</b>
→ ...Département Seine Saint Denis Projet Nutriw ay 1	2023	14 000		11 245		11 245
→ ...FDVA2 Projet RVSP	2023	5 000		5 000		5 000
→ ...Région IDF Projet RVSP	2023	18 000		18 000		18 000
→						
→						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>53 120</b>	<b>0</b>	<b>35 017</b>	<b>0</b>	<b>35 017</b>
→ ... LNCC Projet Nutriw ay 2	2023	53 120		35 017		35 017
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		53 120	0	35 017	0	35 017
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>90 120</b>	<b>0</b>	<b>69 262</b>	<b>0</b>	<b>69 262</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 809	2 535		9 344
→				
<b>Total</b>	<b>6 809</b>	<b>2 535</b>	<b>0</b>	<b>9 344</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	12	12		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 112	78 112		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	53 029	53 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	14 753	14 753		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>145 894</b>	<b>145 894</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>3 330</b>	<b>6 511</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	2 554	5 254
→ Formation professionnelle et autres taxes	776	1 257
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>49 699</b>	<b>55 666</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 928	7 757
→ Caisse de retraite	2 863	2 789
→ Caisse de prévoyance	1 108	527
→ Personnel autres charges à payer	2 793	5 219
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	6 000
→ Dettes congés à payer	25 726	21 998
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 229	9 899
→ Prélèvement à la source	1 052	1 477
<b>Total</b>	<b>53 029</b>	<b>62 177</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan


Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>78 112</b>	<b>65 107</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
...Fournisseur Public	8 861	5 275
...FournisseurGroupe	69 251	59 832
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>14 753</b>	<b>20 667</b>
...4684	8 907	20 488
...4685	3 875	179
46863200	1 971	
<b>Total</b>	<b>92 865</b>	<b>85 774</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.



 <b>REPORTING - COMITÉ DE SEINE SAINT-DENIS</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>572 241,38</b>	<b>399 496,73</b>	<b>538 649,59</b>	<b>408 360,07</b>
1.1 Réalisées en France	572 241,38	399 496,73	538 649,59	408 360,07
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	503 822,92	385 698,27	525 433,44	396 643,92
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	68 418,46	13 798,46	13 216,15	11 716,15
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>141 809,78</b>	<b>141 809,78</b>	<b>145 267,20</b>	<b>144 713,81</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	141 809,78	141 809,78	144 713,81	144 713,81
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			553,39	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 648,00</b>	<b>85 352,00</b>	<b>65 541,98</b>	<b>65 123,98</b>
3.1 Frais d'information et de communication	27 810,80	27 810,80	32 285,66	32 285,66
3.2 Frais de fonctionnement	48 765,73	48 469,73	24 082,78	23 664,78
3.3 Autres charges	9 071,47	9 071,47	9 173,54	9 173,54
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 535,39</b>	<b>2 535,39</b>	<b>245,00</b>	<b>245,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>34 244,88</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>836 479,43</b>	<b>629 193,90</b>	<b>749 703,77</b>	<b>618 442,86</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-171 494,57</b>		<b>148 701,39</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>9 200,00</b>	<b>9 200,00</b>		
Réalisées en France	9 200,00	9 200,00		
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>19 000,00</b>	<b>19 000,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>-28 097,00</b>	<b>-28 097,00</b>	<b>-33 108,70</b>	<b>-33 108,70</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-18 897,00</b>	<b>-18 897,00</b>	<b>-14 108,70</b>	<b>-14 108,70</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ ...Autres intérêts et produits assimilés	1 924	911
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>1 924</b>	<b>911</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	32 378	50 127
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>32 378</b>	<b>50 127</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie chaque année et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 364	1 423	4 784	8 571
Assurance	943	-22	1 533	2 454
Electricité et eau	1 932	966	322	3 220
Téléphone	473	1 130	1 047	2 650
Affranchissement	798	12 483	479	13 760
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>6 510</b>	<b>15 980</b>	<b>8 165</b>	<b>30 655</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	<b>572 241</b>	514 394
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	141 810	145 267
Frais de fonctionnement (dont communication)	85 648	59 478
<b>Total</b>	<b>799 699</b>	<b>719 139</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
<b>Actions réalisées directement</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions pour les malades	303 325	287 283
Actions d'information, prévention, dépistage	147 589	142 849
Actions de formation	1 247	245
Actions de recherche	50 664	70 432
Actions autres	998	734
<b>Total</b>	<b>503 823</b>	<b>501 543</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions pour les malades	1 500	1 500
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	66 918	11 716
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>68 418</b>	<b>13 216</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	27 811	32 286
Frais de gestion :		
...Autres achats externes	38 140	26 924
...Impôts et taxes	2 893	4 089
...Dotations aux amortissements	9 071	9 152
...Salaires et traitements		-14 965
...Côtisation statutaire	7 733	6 410
<b>Total</b>	<b>85 648</b>	<b>63 896</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	34 245	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	35 017	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>69 262</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	28 097	33 109
<b>Total</b>		<b>28 097</b>	<b>33 109</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	6 116	761					308				7 185
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	103 178	20 409			91 383		23 832				238 802
Aides financières	133 415	12 232									145 647
Impôts, taxes et versement assimilés	3 942				195		3 251				7 388
Salaires et traitements	170 696				36 194		27 904				234 794
Charges sociales	69 264				14 038		13 475				96 777
Dotations aux amortissements et dépréciations							9 071	2 535			11 606
Dotations aux provisions										34 245	34 245
Reports en fonds dédiés		35 017									35 017
Autres charges	17 212						7 733				24 945
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							74				74
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
<b>TOTAL</b>	<b>503 823</b>	<b>68 419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>141 810</b>	<b>0</b>	<b>85 648</b>	<b>2 535</b>	<b>0</b>	<b>34 245</b>	<b>836 480</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	9 200				9 200
Personnel bénévole	28 097				28 097
<b>TOTAL</b>	<b>37 297</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37 297</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	4 495
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>4 495</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ ...Service Civique	1 670
→ ...	
→ ...Note de débit interne	7 664
→ ...	
<b>Total</b>	<b>9 334</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails	REPORTING - COMITÉ DE SEINE SAINT-DENIS	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2023	22/02/2024 - 16:11				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>572 241,38</b>	<b>399 496,73</b>	<b>538 649,59</b>	<b>408 360,07</b>
1.1 Réalisées en France			572 241,38	399 496,73	538 649,59	408 360,07
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			503 822,92	385 698,27	525 433,44	396 643,92
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			303 325,08	213 155,74	297 894,99	192 974,99
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			147 588,98	119 633,67	153 096,14	129 226,62
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			1 247,24	1 247,24	244,67	244,67
Actions de société et politique de santé			997,79	997,79	734,02	734,02
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			50 663,83	50 663,83	73 463,62	73 463,62
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			68 418,46	13 798,46	13 216,15	11 716,15
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			1 500,00		1 500,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			66 918,46	13 798,46	11 716,15	11 716,15
Programmes nationaux			10 731,65	10 731,65	11 716,15	11 716,15
Programmes régionaux et départementaux			56 186,81	3 066,81		
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>141 809,78</b>	<b>141 809,78</b>	<b>145 267,20</b>	<b>144 713,81</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			141 809,78	141 809,78	144 713,81	144 713,81
Frais d'appel de dons			111 835,61	111 835,61	110 338,31	110 338,31
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons			29 974,17	29 974,17	34 049,56	34 049,56
Frais de traitements des legs						
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes					325,94	325,94
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					553,39	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat					553,39	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>85 648,00</b>	<b>85 352,00</b>	<b>65 541,98</b>	<b>65 123,98</b>
3.1 Frais d'information et de communication			27 810,80	27 810,80	32 285,66	32 285,66
Frais d'information et de communication externe			27 810,80	27 810,80	32 285,66	32 285,66
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			48 765,73	48 469,73	24 082,78	23 664,78
Frais de gestion			38 139,90	37 843,90	13 586,99	13 168,99
Formation administrative						
Impôts et taxes			2 892,99	2 892,99	4 089,15	4 089,15
Cotisation statutaire 10%			7 732,84	7 732,84	6 406,64	6 406,64
3.3 Autres charges			9 071,47	9 071,47	9 173,54	9 173,54
Charges financières					21,12	21,12
Dotations aux amortissements			9 071,47	9 071,47	9 152,42	9 152,42
Charges exceptionnelles						
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>2 535,39</b>	<b>2 535,39</b>	<b>245,00</b>	<b>245,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>						
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>34 244,88</b>			
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation			34 244,88			
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>836 479,43</b>	<b>629 193,90</b>	<b>749 703,77</b>	<b>618 442,86</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>			<b>-171 494,57</b>		<b>148 701,39</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>9 200,00</b>	<b>9 200,00</b>		
Réalisées en France		9 200,00	9 200,00		
Réalisées à l'étranger					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				<b>19 000,00</b>	<b>19 000,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>-28 097,00</b>	<b>-28 097,00</b>	<b>-33 108,70</b>	<b>-33 108,70</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-18 897,00</b>	<b>-18 897,00</b>	<b>-14 108,70</b>	<b>-14 108,70</b>

Détails	REPORTING - COMITÉ DE SEINE SAINT-DENIS	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2023	22/02/2024 - 16:11				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			-450 282,21	-450 282,21	-719 350,10	-719 350,10
1.1 Cotisations sans contrepartie			-27 160,00	-27 160,00	-27 280,00	-27 280,00
Cotisations			-27 160,00	-27 160,00	-27 280,00	-27 280,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-326 685,15	-326 685,15	-309 972,40	-309 972,40
Dons manuels non affectés			-317 290,11	-317 290,11	-303 646,40	-303 646,40
Dons manuels affectés			-8 395,04	-8 395,04	-5 326,00	-5 326,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat			-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-96 437,06	-96 437,06	-382 097,70	-382 097,70
Manifestations						
Ventes (dont abonnement à vivre)			-1 273,83	-1 273,83	-2 296,54	-2 296,54
Prestations et autres ventes			-1 701,77	-1 701,77	-2 144,72	-2 144,72
Activités de récupération						
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-29 402,94	-29 402,94	-29 420,04	-29 420,04
Autres produits affectés						
Produits financiers			-1 923,93	-1 923,93	-911,21	-911,21
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-62 134,59	-62 134,59	-347 325,19	-347 325,19
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			-162 451,34		-150 350,91	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises					-16 266,00	
Parrainage et recherche partenariat					-16 266,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-153 116,68		-117 883,81	
Contributions financières reçues			-153 116,68		-117 883,81	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-9 334,66		-16 201,10	
Autres prod d'activités annexes et prest						
Transfert de charges						
Produits exceptionnels			-9 334,66		-16 201,10	
Ventes et Prestations (Comités)						
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>			-52 251,31		-28 704,15	
État						
SINCA						
Collectivités locales						
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales			-52 251,31		-28 704,15	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
<b>TOTAL</b>			-664 984,86	-450 282,21	-898 405,16	-719 350,10

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			18 897,00	18 897,00	14 108,70	14 108,70
Bénévolat			28 097,00	28 097,00	33 108,70	33 108,70
Prestations en nature						
Dons en nature			-9 200,00	-9 200,00	-19 000,00	-19 000,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>						
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>			18 897,00	18 897,00	14 108,70	14 108,70

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012		4 814					
2013		907					
2014							
2015							
2016		2 270					
2017		679					
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
	<b>Total</b>	<b>8 670</b>					

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	166	0,1	2860
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	22	1465	0,9	25237
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>1 631</b>	<b>1</b>	<b>28 097</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	7	9 202	5
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>9 202</b>	<b>5</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	810
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>810</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3395 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.